



Preuve intervention mandataire ?

Par **Moonwalker**, le **03/04/2015** à **21:50**

Bonjour,

Je suis intéressé par une maison commercialisée par une agence, j'ai tenté d'appeler le numéro de l'annonce mais sans succès j'ai alors laissé un message sur leur répondeur. En attendant je trouve la localisation de la maison et je prends donc contact directement avec le propriétaire.

Ma question est la suivante, dans le cas où la maison me plait et que je conclue l'affaire directement avec le propriétaire (donc sans l'entremise de l'agence) est-ce que je risque de me voir réclamer la commission d'agence ?

Je précise qu'il n'y a à priori pas de contrat d'exclusivité.

Merci pour vos lumières !

Moon